

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 31088, tél. adm. et publ. (039) 31087, CCP 23-313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10-8300. Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715. ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.—, 3 mois Fr. 11.—, 6 mois Fr. 22.—, 1 an Fr. 44.—. LE NUMÉRO 30 ct. Directeur: René Meylan. Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt. Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piguet (Genève).

Majorité conservatrice au Conseil d'Etat fribourgeois

- Belle affirmation de la liste d'entente radicale-socialiste
- Jean Riesen obtient 17 047 voix

Le deuxième tour des élections au Gouvernement fribourgeois a donné finalement la victoire au Parti catholique-conservateur, qui a réussi à faire élire, grâce à une faible marge de majorité, ses quatre candidats. M. Ducotterd, agrarien, qu'ils soutenaient, avait été nommé dès le premier tour. Les deux sièges de la minorité reviennent aux conseillers d'Etat radicaux sortants. Le candidat socialiste, Jean Riesen, talonne le dernier d'entre eux à 500 voix sur 38 000 votants.

Les chiffres

Voici les résultats définitifs:

1. M. Arnold Waeber (cons., nouveau), 19 157 voix.
2. M. Pierre Dreyer (cons., nouveau), 19 116 voix.
3. M. Claude Genoud (cons., ancien), 18 719 voix.
4. M. Max Aebischer (cons., nouveau), 18 616 voix.
5. M. Paul Genoud (rad., ancien), 18 170 voix.
6. M. Emile Zehnder (rad., ancien), 17 559 voix.

Viennent ensuite:

7. Jean Riesen (soc.), 17 047 voix.
8. M. Emmanuel Dupraz (rad.), 16 125 voix.

Participation au scrutin: 77,9%.
Bulletins valables: 38 022.

Quelques observations s'imposent immédiatement:

Le retour au bercail des chrétiens-sociaux

Si le Parti conservateur, qui avait largement perdu la majorité il y a quinze jours, a réussi à la retrouver, il le doit d'abord à sa mobilisation exceptionnelle. Comprenant qu'il jouait une partie décisive, il n'a négligé aucun moyen pour l'emporter. Mais surtout, il a récupéré les voix chrétiennes-sociales, alors qu'on pensait qu'elles se diviseraient plus ou moins entre les deux blocs. Au moment de faire le choix décisif, les chrétiens-sociaux ont renoncé à leurs velléités d'opposition; ils sont revenus en masse au vieux parti qu'ils avaient critiqué durement. Du même coup, ils ont mis en pièces leur avenir politique comme formation indépendante.

L'alliance des minorités a joué

Quant à l'alliance radicale-socialiste elle a été loyalement respectée de

part et d'autre. Les électeurs ont bien compris sa nature et son objectif, bien qu'elle ait été présentée comme une opération politique contre-nature. Elle l'aurait certainement emportée sans la défection chrétienne-sociale dans le camp des oppositions.

L'avance socialiste

Les résultats obtenus hier par le candidat socialiste sont une fois encore remarquables. Qu'il se soit trouvé 17 000 électeurs pour voter le nom de Jean Riesen dans le canton de Fribourg et pour le placer avant le radical de droite Dupraz, tout de suite derrière M. Zehnder, constitue un fait sans précédent. Ainsi, en un an, le Parti socialiste n'a pas seulement doublé le nombre de ses propres électeurs, mais a fait la preuve de la justesse de sa politique d'alliance. Il mènera une politique d'opposition au Parti conservateur qui vient d'obtenir un sursis au seuil de la nouvelle législation. Fort de ses 21 sièges au Grand Conseil (13 en 1962) et de ses milliers d'électeurs nouveaux, il est appelé à jouer désormais un rôle décisif dans la politique cantonale.

R. M.

Steinbeck au Vietnam



L'écrivain américain John Steinbeck s'est rendu au Vietnam pour s'informer de la situation dans les régions de Hanoi et Saigon. Le voici à bord d'un hélicoptère.

NOUVELLES SUISSES

Genève: La démocratisation des études a été acceptée

Si une fois de plus le Parti socialiste genevois déplore la faible participation au scrutin et le désintéressement des 80% du corps électoral pour la chose publique, il est heureux de l'issue de la votation sur la démocratisation des études, laquelle constitue une victoire sociale obtenue de haute lutte sur les adversaires du progrès social et les égoïstes.

Les résultats enregistrés dans les fiefs de droite tels que Rive, Champel, Cologny, Chêne-Bougeries et Genthod, arrondissements et communes où les bien-nantis sont en majorité, l'on se rend compte immédiatement que les opposants se recrutaient non seulement autour du comité contre la démocratisation des études, créé par un groupe de vigilants, mais à l'intérieur des autres partis bourgeois, mis à part les groupements de jeunesse qui ont joué le jeu.

A l'encontre des partisans de la démocratisation des études, les adversaires ont développé pendant ces der-

niers quinze jours une campagne mensongère et bien orchestrée pour semer la confusion dans les esprits, mais le bon sens populaire a triomphé et Genève est le premier canton à inscrire la démocratisation des études dans sa Constitution. Nous sommes fiers, nous autres socialistes, du succès de l'initiative lancée il y a plusieurs années par la jeunesse radicale-progressiste, soutenue d'emblée par les milieux de gauche, car il s'agit d'un ancien postulat de notre parti.

Bien sûr, c'est un premier pas, mais il fallait le franchir. C'est maintenant chose faite. Nous pouvons être satisfaits qu'au terme d'une année, fertile en événements contraires à l'harmonieux développement de notre cité et du canton, le peuple se soit ressaisi et ait décidé d'inscrire dans la Constitution le droit aux études pour tous, supprimant ainsi un intolérable privilège de classe.

Louis Piguet, président du PSG.

Genève: NOMBREUX CAMBRIOLAGES

Dimanche matin, peu avant le lever du jour, des habitants d'un immeuble de l'avenue d'Aire, non loin de la voie ferrée, alertaient la police, l'avisant que des individus étaient en train de cambrioler une bijouterie. Un individu à bord d'une voiture italienne fut immédiatement pris en chasse. Au carrefour du Bouchet, la police tira plusieurs coups de feu, ce qui eut pour conséquence de faire faire une embardée au véhicule, qui finit sa course dans une haie. Le conducteur, qui paraissait blessé, prit la fuite à travers une propriété voisine. Pris en chasse, il a été arrêté. Il s'agit d'un ouvrier âgé de 22 ans, venant de Turin. La voiture qu'il pilotait n'était pas en son nom. A bord de la voiture a été trouvé un lot important de bijoux provenant du cambriolage.

Opérant de nuit, dans un magasin de photographie du quartier des Acacias, des voleurs ont fracturé une

caisse enregistreuse et emporté les 3000 fr. qu'elle contenait. D'autre part, un individu a pénétré par effraction dans un magasin à succursales multiples et a volé une somme de 3500 fr.

Des cambrioleurs se sont introduits aussi par effraction dans deux magasins de tabac, l'un dans le quartier de Frontenex, l'autre dans celui de Montbrillant. Dans le premier, ils se sont emparés de plusieurs centaines de francs en espèces, ainsi que d'une certaine quantité de marchandises diverses représentant plusieurs centaines de francs également. Dans l'autre, ils n'ont rien trouvé à emporter.

La police a enfin arrêté une couturière genevoise âgée de 38 ans, pour avortement sur une jeune fille moyennant forte rétribution. Trois complices originaires de cantons romands, soit un représentant de 39 ans et deux menuisiers âgés d'une quarantaine d'années ont également été arrêtés dans cette affaire.

Cela s'est passé dans notre pays

MARTIGNY: Bijouterie cambriolée. — Une bijouterie de l'avenue de la Gare, à Martigny, a été cambriolée dimanche. Les voleurs auraient forcé la porte principale pour pénétrer dans le magasin où étaient exposés à l'occasion des fêtes, bijoux et montres de grand prix. La vitrine donnant sur l'avenue de la Gare a été vidée de son contenu. Le montant du vol serait de 65 000 francs environ.

ÉCHALLENS: Cyclomotoriste tué. — Samedi, vers 13 h. 35, à la hauteur de l'Hôtel des Balances, M. Marcel Rime, 58 ans, domicilié à Villars-le-Terroir, circulait au guidon de son cyclomotor. Il entra en collision avec une voiture française pilotée par M. René Sebban, de Paris, qui roulait d'Yverdon vers Lausanne. A la suite du choc, M. Rime chuta violemment

sur la chaussée et fut tué sur le coup. Un médecin de la région, appelé d'urgence, ne put que constater le décès.

ZERMATT: Tué à ski. — Un jeune skieur de 22 ans, M. W. Strahm, célibataire, serrurier, domicilié à Berne, faisait hier une descente dans la région de Saint-Théodule, au-dessus de Zermatt. La visibilité étant mauvaise en raison du brouillard, le malheureux alla s'écraser dans les rochers. Il trouva la mort.

LA TOUR-DE-PEILZ: R. Bringolf malade. — Richard Bringolf, conseiller national et premier vice-président du Grand Conseil vaudois, est tombé sérieusement malade et a dû interrompre ses activités. Son état devra peut-être même nécessiter son transfert dans un établissement hospitalier. Nos vœux les plus chaleureux.

Billet valaisan: Un président de la Confédération

Le Valais aura attendu cent cinquante ans avant de pouvoir placer un des siens à la tête de la Confédération. Cela ne doit évidemment pas assombrir cet heureux événement.

Pour nous, nous en sommes d'autant plus satisfait que cette présidence revient à M. Roger Bonvin.

Voilà encore une affirmation qui va amener des sourires, car chacun pensera: Comment est-il possible de concilier cette joie avec les critiques parfois à dent dure employées dans maintes occasions?

Pourtant le fait d'apprécier un homme pour ses qualités et ses défauts n'a rien à voir avec les flagorneries habituelles aux invertébrés. Nous pensons d'ailleurs que si M. Roger Bonvin avait eu moins de flagorneurs autour de lui, il aurait rendu d'éminents services à notre collectivité séduisante.

Etonnant, c'est bien le qualificatif qui nous revient constamment lorsque nous pensons à lui. Tout est contraste chez cet homme, c'est le type même du Valaisan.

Il est capable de se dévêtir par charité, comme d'avoir des duretés irraisonnables.

Sa brillante intelligence lui apporte des idées de génie alors qu'il est capable de se lancer dans des aventures irréflechies.

M. Roger Bonvin est un homme de cœur, dans la pensée populaire de ce qualificatif. Sa générosité l'a constamment empêché de calculer et c'est bien paradoxal de le trouver aujourd'hui comme grand argentier de la Confédération, lui pour qui l'argent a peu d'importance.

Sa brillante intelligence lui a permis de s'adapter à une fonction qui était très peu dans ses cordes et c'est bien là le résultat d'un homme étonnant.

M. Roger Bonvin est le type même du brillant premier qui a besoin d'un solide second en qui il a pleinement confiance et qui a suffisamment d'ascendant sur lui pour le rappeler parfois à une élémentaire prudence.

Dans sa période valaisanne, il a

trop souvent manié le bâton dans le panier aux crabes sans grands résultats, car précisément il lui a toujours manqué cet ami valable.

Sur son travail à Berne, on entend parfois des critiques. On dit que le Conseil fédéral poursuit une politique antisociale. Nous ne le pensons pas car nous croyons que M. Roger Bonvin a certainement aidé M. Tschudi à réorganiser l'armature sociale de la Suisse. Si nous ne sommes pas d'accord par exemple avec la politique financière de la Confédération, nous la devons certainement moins aux pensées personnelles de M. Bonvin qu'à celles du cadre dans lequel il doit évoluer. La nomination d'un M. Celio sera certainement un renforcement de cette politique consistant à soulager les gros revenus. L'intérêt du Suisse moyen dans la conjoncture présente serait que M. Bonvin reste aux Finances alors que l'intérêt du canton du Valais serait qu'il reprenne le Département militaire. En effet, nous pensons que malgré toutes les difficultés créées par les réactionnaires de Suisse, M. Bonvin, avec son esprit, peut mitiger le mieux possible les pressions des grandes sociétés si fortement représentées aux Chambres fédérales.

Il est tout de même assez curieux que ce soit un de ces fils du peuple, un de ces montagnards dans le vrai sens du mot, qui soit parvenu à représenter le Valais et à être le premier Valaisan à accéder à la présidence de la Confédération. Ceci est d'autant plus curieux qu'il était fort peu apprécié par l'intelligentsia de ce canton pour qui son non-conformisme en faisait presque un aventurier.

Rien ne laissait prévoir son ascension car tout semblait se liguier contre lui. Pourtant précisément ses qualités et ses défauts d'homme lui avaient gagné quelques solides amitiés chez ses pairs et l'appui des socialistes l'ont porté irrésistiblement

vers le sommet contre la volonté des siens.

Ceux qui se souviennent des torpillages des candidatures valaisannes précédentes, par les Valaisans eux-mêmes, ne reviennent pas encore de cette réussite.

Quant à nous, nous nous souvenons des batailles que nous avons menées contre lui. C'était évidemment la lutte du pot de terre contre le pot de fer. A l'époque ceux qui le soutenaient à leur corps défendant prétendaient que nous étions jaloux de sa popularité. Ils se trompaient, car nous n'avons jamais prétendu à la popularité; bien au contraire, nous avons trop l'habitude d'appeler un chat un chat pour flatter le populaire. Les intérêts du peuple ne sont pas nécessairement ceux qu'il croit être les siens.

Contre M. Roger Bonvin, nous avons perdu toutes les batailles devant le peuple. En revanche, ce fut plutôt le contraire au sein du conseil, mais en plusieurs occasions nous avons été unis contre tous. Cela a fait dire qu'il nous avait « mis dans sa poche ».

En cela encore on se trompait. Il n'avait pas besoin de nous mettre dans sa poche car nous avons pour lui un attachement réel, qui nous aurait empêchés, même si cela avait été dans notre caractère, de faire de l'opposition pour faire de l'opposition.

Ceci nous permet d'écrire que nous et tous les socialistes valaisans sommes heureux de son accession à la plus haute charge du pays.

Nous lui souhaitons, durant cette année particulièrement chargée, une bonne santé lui permettant d'accomplir sa lourde tâche.

Il nous permettra de terminer en lui rappelant au même titre que les Romains disaient: « Il faut détruire Carthage », « Il faut percer le Rawil ».

A. Dussex.

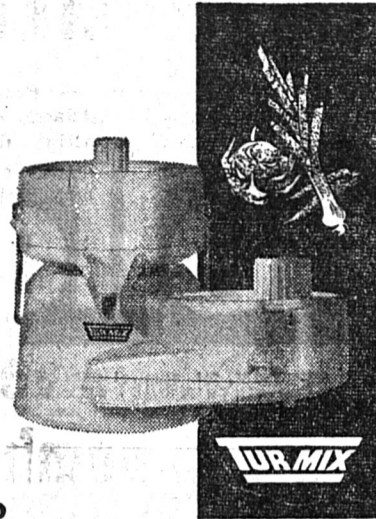
OUEST-LUMIÈRE

Les appareils ménagers modernes

Un choix varié de cadeaux utiles et appréciés

Une visite ne coûte rien!!!

Nous réservons pour les fêtes



Mixer à main Combi 140 + nouvelle Râpe =



nouveau compacta

La machine de cuisine complète qui peut vraiment tout faire est d'un prix modeste et prend si peu de place Fr. 198.-

Montandon & Co.
ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE

Av. Léopold-Robert 114 - Tél. 2 31 31

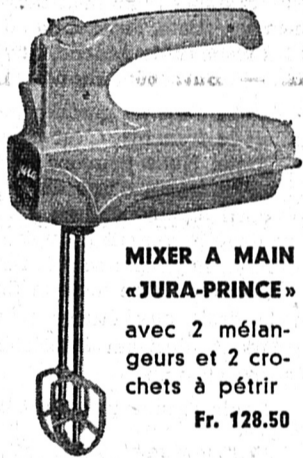
Patinoire des Mélézes
La Chaux-de-Fonds
Mercredi 21 décembre
à 20 h. 15

LOCATION: GRISEL TABACS, Léopold-Robert 12, et à la BUVETTE DE LA PATINOIRE.

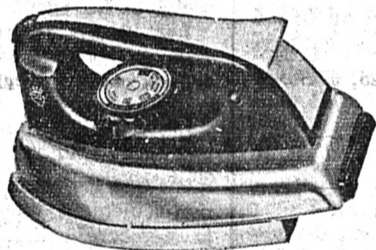
CHAMPIONNAT SUISSE DE LIGUE NATIONALE A

YOUNG-SPRINTERS

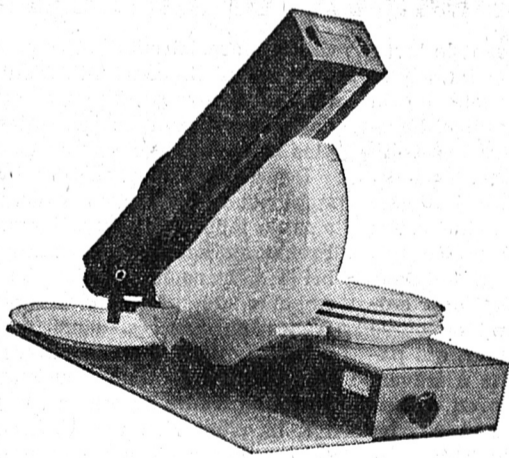
DES CADEAUX UTILES
ET AVANT TOUT APPRÉCIÉS...



MIXER A MAIN «JURA-PRINCE»
avec 2 mélangeurs et 2 crochets à pétrir
Fr. 128.50



FER A REPASSER
réglable dès Fr. 29.80
à vapeur Fr. 88.-
5 ans de garantie



NOUVEAU !
FOUR A RACLETTE «MELIOR»
Fr. 195.-



BASKET-GRIL «MELIOR»
avec plat PYREX Fr. 139.-

DERBERAT
ÉLECTRICITÉ

LA CHAUX-DE-FONDS

Balance 10 - Tél. (039) 3 19 49

VOYEZ NOS TROIS VITRINES ET VENEZ NOUS RENDRE VISITE, VOUS SEREZ BIEN CONSEILLÉS.

GRAND CHOIX en lustrerie - coussins et couvertures chauffants - sèche-cheveux - chauffe-assiettes - grils infrarouge - fers à bricolets - moulins à café - aspirateurs - creuses, etc. - rasoirs électriques toutes marques

Faites
votre choix!



Téléviseur depuis Fr. 545.-
Abonnement depuis Fr. 30.- par mois
A tempérament depuis Fr. 40.- par mois
Au comptant: avec escompte

Nos avantages:

pour nos locations et ventes à tempérament, nous encaissons nous-mêmes les mensualités, donc pas d'intermédiaires, pas de frais de contrat. En cas de paiement plus rapide, nous restituons une partie des intérêts. Notre service de réparations après vente est toujours à votre disposition. Notre expérience qui dure depuis trente ans est là pour vous satisfaire.



TÉLÉVISION - RADIO

Frésard

Rue Neuve 11, téléphone 039 3 27 83 La Chaux-de-Fonds

Cuisinière MULTIGAZ «BLANKA»

(Multigaz = TOUS GAZ!)

Une révélation du Marché commun
Qualité et prix de compétition!
Grand four ÉCLAIRÉ
Hublot et thermomètre de four
3 feux, sous grille compacte,
d'où nettoyage aisé

Utilisables tous gaz
(réglage immédiat)

Prix choc !

tout compris:
(pas de supplément pour ceci ou cela!)
Fr. 285.-



CHAPUIS

LE LOCLE
Girardet 45
Tél. 5 14 62



SANDOZ

PLACE DE LA GARE

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Football: Curieuse attitude de Lucerne à Sion

Les huitièmes de finale de la coupe

Bellinzona—Xamax, 4-1.
Lugano—Servette, 1-0.
Sion—Lucerne, interrompu à la 78^e minute sur le score de 3-0, les Lucernois n'étant plus que six sur le terrain.

Ce que seront les quarts de finale

C'est le 5 mars que se joueront les quarts de finale de la coupe suisse. Le programme sera le suivant:
Bâle—Bienne;
Winterthour—Lausanne;
Sion—Bellinzona;
Grasshoppers—Lugano.

Première ligue

Groupe romand: Fribourg—Fribourg, 3-0; Vevey—Chênois, 2-1; Rarogne—Monthey, renv.

Groupe central: Minerva—Porrentruy, 1-2; Breitenbach—Cantonal, 0-1; Alle—Dürrenast, 3-3; Concordia—Nordstern, 1-3; Berne—Berthoud, renv.

Groupe oriental: Uster—Locarno, 2-2; Schaffhouse—Rorschach, 2-0; Wohlen—Frauenfeld, 1-0.

Sport-Toto

1 x 2 x 2 1 x 1 2 x 2 1 x

SION—LUCERNE, 3-0 (2-0), arrêté à la 80^e minute. — Parc des Sports de Sion. 2500 spectateurs. Arbitre: M. Scheurer, de Bettlach. — Sion: Biaggi; Jungo, Germanier, Walker, Ferroud; Delaloye, Bruttin; Bosson, Blazevic, Quentin, Elsig. — Lucerne: Elsener; Gwerder, Orpi, Widmer, Lustenberger; Stutz, Bertschi; Schuwig, Hasler II, Wechselberger, Flury. — Buts: 5^e minute, Bosson; 11^e minute, Bosson; 80^e minute, Bruttin.

Ce qui s'est passé hier à Sion est sans précédent en ligue nationale. Faute de combattants, il a fallu arrêter le match à la 80^e minute, alors que Sion menait par 3 à 0.

Cinq joueurs lucernois se sont annoncés blessés à l'arbitre et il ne restait plus que six Lucernois sur la «pelouse» lorsque M. Scheurer arrêta les hostilités.

On peut qualifier de curieuse l'attitude de Lucerne dans cette affaire. Certes, Orpi souffre d'une commotion cérébrale (il est resté sous surveillance à l'hôpital de Sion), mais Lustenberger, Schuwig, Wechselberger, Gwerder et Hasler II ont-ils vraiment été blessés à tel point de ne plus pouvoir reprendre leur place? L'article du règlement de l'ASF qui traite cette question dit: «Un match qui n'a pas pu être terminé sans faute de l'une ou l'autre équipe doit être rejoué sur le même terrain.» L'ASF devra donc faire immédiatement une enquête et établir si réellement les Lucernois étaient blessés ou s'ils ont fauté. Dans le premier cas, on rejouera le match, dans le second, Lucerne aurait perdu par forfait (3-0). Que penser de l'arbitre? Il aurait peut-être dû avoir la sagesse de ne pas donner le coup d'envoi. Ses intentions étaient certainement d'arrêter

le match après un quart d'heure, des intentions tout à fait logiques. Mais,

On ne veut pas d'une réduction du nombre des clubs en ligue A

L'assemblée générale extraordinaire de la ligue nationale s'est tenue à Berne. Les principales décisions sont: A l'avenir, le retour d'un joueur à son ancien club pourra se faire à n'importe quel moment, à l'exception de la période allant du 1^{er} mars au 30 juin. Une proposition du Servette visant à

BOXE. — Le Nigérien Dick Tiger, qui fut deux fois champion du monde des poids moyens, est devenu, dix mois après avoir perdu son titre dans cette catégorie, champion du monde des poids mi-lourds en battant le tenant du titre, le Portoricain José Torres aux points en quinze rounds. Cette rencontre s'est déroulée au Madison Square Garden de New York en présence de 14 000 spectateurs.

après ce premier quart d'heure, Sion (grâce à Bosson qui avait réussi deux splendides vissés) menait par 2 à 0. Qu'aurait-on dit chez les supporters séduits si M. Scheurer avait renvoyé les deux équipes aux vestiaires?

Pour l'instant, donc, Sion est qualifié. Mais l'affaire n'est pas terminée. Il faudra la suivre.

autoriser les clubs à aligner deux étrangers a été mise à l'étude.

Les délégués ont accepté le plan Thommen dans ses grandes lignes. Cependant, la réduction du nombre des clubs de la ligue nationale — réduction qui prévoyait 12 clubs en LNA et 16 clubs en LNB à partir de la saison 1968/1969 — a été repoussée par 16 voix contre 12. On vota pour: Bâle, Grasshoppers, Lausanne, Young-Boys, Zurich, Aarau, Baden, Blue-Stars, Bruhl, Le Locle, Thoun et Wettingen. On vota contre: Bienne, La Chaux-de-Fonds, Granges, Lugano, Moutier, Servette, Sion, Winterthour, Young-Fellows, Bellinzona, Chiasso, Lucerne, Saint-Gall, Soleure, UGS et Xamax.

A l'annonce de ce vote, M. Fulleman a déclaré qu'il renonçait au mandat que lui avait proposé l'assemblée comme représentant de la ligue nationale au Département technique.

M. Thommen fils a déclaré officiellement que le poste à plein temps de chef du Département technique irait vraisemblablement à l'actuel coach du Lausanne-Sports, car tel était le vœu de la quasi-majorité des membres de la ligue nationale.

Un doute plane sur le tirage au sort des quarts de finale

Le tirage au sort des quarts de finale de la coupe de Suisse (il y a une semaine) ont amené le F.-C. Bienne à adresser une lettre de protestation au Comité central de l'ASF. Bienne ne conteste pas la validité du tirage au sort, mais il insiste sur le fait qu'il a paru suspect et qu'il laisse planer un sérieux doute quant à sa régularité.

Le F.-C. Bienne manifeste son étonnement quant à la façon dont a été obtenu l'accouplement Bâle—Bienne; il demande:

- Pourquoi le premier match a-t-il été tiré au sort par le D^r Leuch, secrétaire de l'ASF, alors qu'une jeune fille en costume avait été invitée pour effectuer ce tirage au sort?
- Pourquoi le D^r Leuch, avant de sortir les noms des adversaires de ce premier match, n'a-t-il pas secoué l'urne d'une façon bien visible?
- Pourquoi le D^r Leuch a-t-il attendu d'avoir lui-même tiré au sort le premier match pour secouer alors ostensiblement l'urne et la remettre ensuite à la jeune fille en costume en vue de la désignation des autres rencontres? Lorsque le D^r Leuch déclare à la presse qu'il a consciencieusement mélangé les bulletins se trouvant à l'intérieur de l'urne en y plongeant le bras, son explication n'est nullement convaincante et elle n'a pu être constatée.

Le football à l'étranger

ITALIE: Première division: Bologna—Brescia, 2-0; Foggia—Roma, 2-2; Lanerossi—Mantova, 2-2; Lazio—Internazionale, 1-0; Lecco—Spal Ferrare, 1-1; Milan—Atalanta, 0-0; Napoli—Cagliari, 1-0; Torino—Fiorentina, 2-2; Venezia—Juventus, 0-2. Classement: 1. Internazionale et Juventus, 19 p.; 3. Cagliari, Bologna et Napoli, 16.

ALLEMAGNE: Eintracht Francfort—Munich 1860, 3-3; Karlsruhe—Schalke 04, 1-0; Rotweiss Essen—Stuttgart, 1-3; Fortuna Dusseldorf—Hambourg, 2-2; Bayern Munich—Borussia Dortmund, 1-0; Hanovre 96—Kaiserslautern, 2-1; Borussia Moenchengladbach—Meiderich, 3-3; Nuremberg—Eintracht Brunswick, 0-4; Werder Brême—Cologne, 1-3. Classement: 1. Eintracht Brunswick, 17/22; 2. Hambourg, 17/22; 3. Eintracht Francfort, 16/20; 4. Bayern Munich, 17/20; 5. Borussia Moenchengladbach, 17/19; 6. Hanovre 96, 17/19.

ANGLETERRE: Chelsea a perdu un point sur son terrain, face à West am United. Mais quel résultat! 5 à 5! On joue offensif en Angleterre. Pendant ce temps, Manchester United a battu West Bromwich Albion (4 à 3), ce qui lui permet de conserver la tête. Classement: 1. Manchester United, 21/30; 2. Chelsea, 21/28; 3. Liverpool, 20/26; 4. Burnley, 21/25; 5. Stoke City, 21/25.

PORTUGAL: Benfica a encore gagné (contre Setubal, 1-0) et il conserve naturellement la tête avec deux points d'avance sur Académica.

Belgique: Pas de surprise. Classement: 1. Anderlecht, 22 p.; 2. Brugeois, 20; 3. Antwerp, 19; 4. Liégeois, 18; 5. Standard, 16.

ESPAGNE: Real a battu son grand rival, Athletic, 2-1. Classement: 1. Real Madrid, 14/24; 2. Espanol Barcelone, 13/18; 3. Valence, 14/18; 4. Barcelone, 13/17; 5. Saragosse, 14/16.

FRANCE: Première division (20^e journée): Racing/Sedan—Lens, 3-0; Rennes—Bordeaux, 1-0; Nyon—Nantes, 1-2; Monaco—Strasbourg, 1-1; Valenciennes—Marseille, 2-1; Stade Paris—Rouen, 1-2; Sochaux—Nice, 4-0; Saint-Etienne—Toulouse, 3-0; Nîmes—Angers 1-4; Lille—Reims, 1-1. Classement: 1. Saint-Etienne, 28 p.; 2. Nantes, 27; 3. Lens, 24; 4. Angers, et Lille, 23; 6. Strasbourg, 23.

● Deuxième division: Bastia—Montpellier, 2-0; Boulogne—Avignon, 1-2; Cherbourg—Angoulême, 2-0; Metz—Red Star, 2-0; Cannes—Besançon, 2-0; Aix—Chaumont, 4-1; Béziers—Grenoble, 2-0; Ajaccio—Limoges, 2-1; Toulon—Dunkerque, reporté. Classement: 1. Béziers, 25 p.; 2. Ajaccio, 23; 3. Aix, 23; 4. Bastia, 23; 5. Angoulême, 20.

BULGARIE: Le championnat s'est terminé par la victoire de Lokomotive Sofia, qui a pris le dessus sur Slavia Sofia, prochain adversaire de Servette en coupe des vainqueurs de coupe, grâce à son meilleur goal-averages: 1. Lokomotive Sofia, 21 p.; 2. Slavia Sofia, 21; 3. Botev Plovdiv, 20; 4. Drapeau rouge Sofia, 18.

Hockey: Chaux-de-Fonds frustré d'une victoire

GRASSHOPPERS—LA CHAUX-DE-FONDS, 1-1 (0-1, 1-0, 0-0). — Patinoire du Dolder. 3500 spectateurs. Arbitres: MM. Märki (Berne) et Gerber (Munsingen). — Grasshoppers: Meier; Naef, Schurr; Spillmann, Sechi; Thoma, Heiniger, Hafner; Berry, Weber, Keller; H.-J. Heiniger, Muller, Binder. — La Chaux-de-Fonds: Rigolet; Huguenin, Stettler; Renaud, Huggler; Leuenberger, Turler, Sgualdo; Reinhard, Berger, Jeannin; Cuenat, Chevalley, Hugli; Curchod. — Buts: 1^{re} minute, Leuenberger (0-1); 23^e minute, Binder (1-1).

En annulant un but tout à fait régulier de Reinhard à la troisième minute du dernier tiers, M. Märki aura frustré les Chaux-de-Fonds d'une victoire. Oui, on ne saura jamais pourquoi l'arbitre bernois a pris une telle décision. Décidément, les Chaux-de-Fonds n'ont pas de chance: alors qu'ils jouaient contre Viège, M. Gerber (qui dirigeait également les débats au Dolder) accordait un but à ces derniers bien que Rigolet eût le puck dans le gant. Hier, c'est M.

Märki qui refusa un magnifique but de Reinhard.

Les Zurichois ont joué à trois lignes alors que Pelletier renonça à sa troisième garniture dès le deuxième tiers. Pour La Chaux-de-Fonds comme pour Grasshoppers, c'était capital. En récoltant un point, on doit être satisfait à La Chaux-de-Fonds. Par contre, ce point acquis par les Zurichois n'est pas suffisant et leur situation

reste tout aussi délicate qu'auparavant. Grasshoppers est encore à trois points de Davos... et il faudra aller jouer dans les Grisons à fin janvier.

Grasshoppers—La Chaux-de-Fonds fut, comme la première édition au Mèlèze, le match des gardiens. Meier comme Rigolet ont fait une grande partie, même si Rigolet porte une certaine part de responsabilité dans le but qu'il encaissa. Quant aux attaquants, ils furent, pour la plupart, incapables de réaliser les plus belles occasions. Néanmoins, le match du Dolder fut plaisant et La Chaux-de-Fonds a laissé une belle impression. Pour Grasshoppers, il y a des semaines qu'il n'avait pas disputé une aussi bonne partie.

La TV au championnat du monde

La Télévision autrichienne transmettra en direct dix rencontres du championnat du monde de Vienne (18-29 mars). En revanche, il n'y aura pas de transmission en Eurovision. L'accord réalisé par les organisateurs avec la Télévision autrichienne prévoit la transmission de six matches du groupe A et de quatre matches du groupe B dans lequel jouera l'Autriche.

La Télévision autrichienne paiera environ 4000 dollars par match du groupe A et 2000 dollars par rencontre du groupe B. Le choix des rencontres est à l'entière discrétion des responsables de la Télévision autrichienne. En outre, la Télévision autrichienne a dû s'engager à ne pas s'opposer à la retransmission de certaines rencontres par d'autres pays. Cette disposition semble indiquer que d'autres sociétés de télévision pourront conclure des arrangements semblables avec la Ligue internationale de hockey sur glace à titre individuel et non à celui de l'Eurovision.

Les chances lausannoises se précisent

En ligue B, groupe ouest, les chances lausannoises de se qualifier pour le tour final de promotion se précisent. La victoire du Lausanne H.-C. à Montana montre un renouveau, même si Montana n'est pas un test sérieux. Mais tout de même, il a fallu marquer ces 14 buts! Pour sa part, Sierre est d'ores et déjà assuré d'être qualifié. D'ailleurs le championnat du groupe ouest est dominé par la régularité des Valaisans et on ne voit pas qui va les arrêter. Le match Thoun—Bienne eut son importance. Il tourna à l'avantage des Biennois et cela fait l'affaire des Lausannois. Rien en va plus à Martigny. Ce fut face à Villars/Champéry la cinquième défaite consécutive enregistrée par Martigny. Pour sa part, Villars se reprend magnifiquement et inscrit ainsi sa troisième victoire d'affilée.

Basketball UGS et Olympic de La Chaux-de-Fonds à égalité

Championnat suisse de ligue nationale A: Birsfelden—UGS, 57-82 (27-36); Fribourg Olympic—Stade français, 55-60 (22-30); Federale Lugano—Jonction, 61-58 (32-29).

Classement: 1. UGS, 9 matches/16 points (goal-averages plus 85); 2. Olympic La Chaux-de-Fonds, 9/16 (plus 50); 3. Federale Lugano, 9/15; 4. Stade français, 9/14; 5. Fribourg Olympic, 8/13; 6. Jonction, 9/13; 7. Lausanne, 9/12 (moins 28); 8. CAG, 9/12 (moins 34); 9. Nyon, 9/12 (moins 42); 10. Birsfelden, 8/8. Le match en retard du premier tour, Birsfelden—Fribourg Olympic, aura lieu le 7 janvier.

● Ligue féminine: Riri Mendrisio—Servette, 65-32 (24-14); Chêne—Femina Lausanne, 40-45 (25-23); City Berne—Femina Berne, 33-46 (23-25); Lausanne—Olympic La Chaux-de-Fonds, 26-30 (10-10).

Classement: 1. Riri Mendrisio, 9/16 (plus 141); 2. Femina Berne, 9/16 (plus 131); 3. Stade français, 9/16 (plus 72); 4. Femina Lausanne, 9/16 (plus 64); 5. Nyon, 9/13 (moins 12); 6. Chêne, 9/13 (moins 33); 7. Olympic La Chaux-de-Fonds, 9/13 (moins 37); 8. City Berne, 9/12; 9. Lausanne, 9/10 (moins 126); 10. Servette, 9/10 (moins 133).

Ski Le Critérium de la première neige Revanche d'Annie Famose

Battue par sa jeune compatriote Florence Steurer dans le slalom spécial du Critérium de la première neige, à Val-d'Isère, la Pyrénéenne Annie Famose (22 ans), championne du monde de slalom spécial, a pris sa revanche dans le slalom géant qu'elle a remporté avec l'1^{re}9 d'avance sur Florence Steurer. Annie Famose a également enlevé le combiné.

Classement du slalom géant féminin: 1. Annie Famose (Fr), 1' 24"47; 2. Florence Steurer (Fr), 1' 25"66; 3. Ingrid Lafforgue (Fr), 1' 26"58; 4. Isabelle Mir (Fr), 1' 27"44; 5. Ruth Adolf (S), 1' 27"65; 6. Madeleine Wuilloud (S), 1' 27"79; 7. Christine Beranger-Goitschel (Fr) 1' 27"92.

Classement du combiné slalom spécial/slalom géant: 1. Annie Famose (Fr), 4,62; 2. Florence Steurer (Fr), 9,28; 3. Ingrid Lafforgue (Fr), 26,36; 4. Isabelle Mir (Fr), 39,64; 5. Ruth Adolf (S), 64,59.

Quant à la descente masculine dotée de la coupe Henri Oreiller, elle a clôturé le Critérium de la première neige, première compétition internationale de la saison 1966-1967. A la suite des forfaits des Suisses et des Allemands, qui ont estimé n'être pas assez entraînés pour s'aligner dans cette course, celle-ci s'est pratiquement disputée entre les Français. La victoire est revenue à Léo Lacroix devant Bernard Orcl et J.-Cl. Killy.

CYCLOCROSS. — Le cyclocross international de Singen (Allemagne) a été dominé par les Suisses qui ont pris les six premières places. Voici le classement: 1. Hansruedi Zweifel (Graenichen) les 19 km. en 50' 18"; 2. Gustav Egolf (Meilen) à 15"; 3. Hans Schmied (Rohr) à 40"; 4. Richard Steiner (Bertschikon) à 1' 50"; 5. Emanuel Plattner (Maur) à 2'; 6. Fritz Schaerer (Steinmaur) même temps.

Cette semaine

Ligue A

Demain: Zurich—Grasshoppers.
Mercredi: La Chaux-de-Fonds—Young-Sprinters; Genève—Servette—Viège.

Vendredi: Kloten—Davos; Langnau—Berne.

Ligue B (ouest)

Mercredi: Sion—Martigny; Villars/Champéry—Montana—Crans.

Vendredi: Bienne—Gottéron; Sierre—Moutier; Lausanne—Thoun.

Ligue B (est)

Mardi: Rapperswil—Kusnacht; Arosa—Coire.

Jeudi: Langenthal—Bâle; Ambri Piotta—Lugano.

Vendredi: Lucerne—St-Moritz.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE GENEVE

PATI SOCIALISTE GENEVOIS. — Comité directeur. — Lundi 19 décembre, à 20 h. 30, Café de la Terrasse, place Longemalle.

Bureau du Comité directeur. — Lundi 19 décembre, à 19 h. 30, Café de la Terrasse, place Longemalle.

Commission de l'enseignement. — Lundi 19 décembre, à 20 h. 30, Café des Transports, bd James-Fazy.

GENEVE. — Fraction municipale. — Séance mardi 20 décembre, à 19 h., au Café de l'Hôtel-de-Ville, Grand-Rue.

CANTON DE VAUD

LAUSANNE. — Groupe socialiste du Conseil communal, séance lundi 19 décembre, à 20 h. 30, à la Maison du Peuple.

OLLON. — Assemblée mensuelle du Parti socialiste, lundi 19 décembre, à 20 h. 30, au Café de l'Union.

VEVEY. — Assemblée du Parti socialiste, mercredi 21 décembre, à 20 h. 30, à l'Hôtel Touring.

PENTHALAZ. Assemblée générale ordinaire du Parti. — Mercredi 21 décembre 1966, à 20 h. au Café Dufaux, Cossonay-Gare.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

L'arbitrage de MM. Braun et Ehrensperger a amené des incidents à la patinoire des Vernets

GENEVE-SERVETTE-LANGNAU, 2-4 (0-0, 1-2, 1-2). — Ce n'est pas la première fois cette saison que l'arbitrage de M. Braun amène des incidents. A notre connaissance: le match Langnau—La Chaux-de-Fonds où ces derniers ont été désavantagés; à Neuchâtel, lors du match Young-Sprinters—Zurich, et, maintenant, à Genève, avec Genève-Servette—Langnau. M. Braun est le seul arbitre suisse désigné pour le tournoi mondial de Vienne. Est-il vraiment le seul capable en Suisse? Pourquoi a-t-on évincé Genaro Olivieri? Mais s'il y eut des incidents à Genève, samedi, cela ne doit pas excuser le public. Des jets de bouteilles, de papier sur la glace sont inadmissibles. Le public ne doit pas se montrer plus énervé que les joueurs. Les Bernois de Langnau ont joué un verrou qui leur a réussi. Ils ont pris un but d'avance au deuxième tiers, ce qui leur a donné un espoir. Alors que les Genevois furent menés par 3 à 1, ils ramenèrent le score à 3 à 2 grâce à Naef et grâce aussi à une pénalité de



Une attaque de Langnau devant la cage genevoise. Fritz Lehmann (au milieu) et Edouard Rondelli (N° 2) déclenchent une bagarre.

H. Wittwer. Langnau fut dans ses petits souliers, mais les Genevois ne donnèrent pas à fond pour égaliser. Dommage! Puis le quatrième but des gens de l'Emmental (13^e minute) par W. Wittwer s'est lourdement fait sentir chez les Genevois, qui n'ont pas pu remonter leur handicap.

DAVOS—YOUNG-SPRINTERS, 7-2 (2-0, 2-1, 3-1). — Avec cette victoire, Davos a consolidé sa position; Young-Sprinters n'a plus qu'une chose à faire: préparer le tour des relégués et essayer de garder sa place en ligue A. Souhaitons qu'avec la rentrée de Blank un vent de victoire souffle sur les hockeyeurs de Monruz. A Davos, les Neuchâtelois ont été dominés tout au long des trois périodes. La deuxième ligne prisoine a été très efficace: elle a marqué six des sept buts. Quant aux Neuchâtelois, ils ont aligné quelques jeunes. D'ici fin janvier, ces derniers peuvent très bien s'acclimater et réserver d'agréables surprises.

BERNE—KLOTEN, 1-1 (0-0, 1-1, 0-0). — Kiener a fait sa rentrée chez les Bernois, mais ces derniers (combe de malchance) ont dû renoncer aux

services de l'arrière Nobs, malade. Berne revient de loin en sauvant un point face à Kloten. Les attaquants zurichois ont loupé des occasions en or. Et, pourtant, au premier tiers, Berne fit la loi. Dans les dernières minutes de cette période, il a aussi manqué de peu de prendre l'avantage. Deux fois Muller et Garbani ont été près du but sans marquer. Kiener a été à nouveau le meilleur homme de son équipe.

VIÈGE—ZURICH, 5-5 (3-1, 1-2, 1-2). — Les Zurichois ont réussi un exploit. Non seulement d'avoir fait match nul en terre valaisanne, mais d'avoir remonté un score déficitaire de 3 à 0. Lorsque Viège fut remonté à 3 à 3, il prit deux fois encore l'avantage. Mais deux fois aussi Zurich parvint à égaliser. Ce fut une véritable course poursuite qui se termina à la 16^e minute du dernier tiers, lorsque Parolini marqua le cinquième but pour Zurich. Avec 5 à 5, les Zurichois se sont contentés du résultat et jouèrent défensif. Une contre-attaque faillit pourtant leur apporter la victoire, mais Ehrensperger, qui arriva seul devant Darbellay, fut contré par celui-ci qui fit un arrêt remarquable.

Ligue A

Berne—Kloten, 1-1.
Genève-Servette—Langnau, 2-4.
Viège—Zurich, 5-5.
Davos—Young-Sprinters, 7-2.
Grasshoppers—La Chx-de-Fds, 1-1.

Viège	10	7	1	2	46-27	15
Gen.-Serv.	10	6	1	3	50-28	13
Zurich	10	5	3	2	43-49	13
Chx-de-Fds	10	5	2	3	36-24	12
Langnau	10	5	2	3	38-29	12
Kloten	10	4	3	3	36-35	11
Davos	10	5	0	5	35-29	10
Grasshop.	10	2	3	5	25-35	7
Berne	10	2	1	7	20-39	5
Y.-Sprinters	10	1	0	9	26-60	2

Ligue B (ouest)

Thoune—Bienne, 3-4.
Gottéron—Sierre, 3-5.
Moutier—Sion, 4-5.
Martigny—Villars-Champ., 1-3.
Montana-Crans—Lausanne, 2-14.

Sierre	10	10	0	0	65-18	20
Lausanne	10	7	1	2	56-16	15
Thoune	9	5	2	2	36-28	12
Sion	10	6	0	4	46-45	12
Bienne	9	5	0	4	40-42	10
Martigny	10	5	0	5	34-20	10
Gottéron	10	4	0	6	33-37	8
Villars-Ch.	10	3	0	7	33-54	6
Moutier	10	2	1	7	34-53	5
Montana-C.	10	0	0	10	28-97	0

Ligue B (est)

Coire—Lugano, 1-5; Langenthal—Saint-Moritz, 3-3; Lucerne—Arosa, 8-1; Kusknacht—Bâle, 6-4; Ambri-Rapperswil, 12-1.

Classement: 1. Lugano, 18 pts; 2. Ambri, 16; 3. Kusknacht, 13; 4. Lucerne, 10; 5. Langenthal, 10; 6. Coire, 9; 7. Bâle, 9; 8. Saint-Moritz, 8; 9. Rapperswil, 6; 10. Arosa, 1.

Le tour final des juniors

Trente équipes se sont qualifiées pour le tour final du championnat suisse juniors. Elles ont été réparties en cinq groupes de six dont les vainqueurs disputeront la finale du championnat, les 4 et 5 mars, à Coire. Voici la répartition:

- Groupe 1: Arosa, Coire, Lenzerheide, Davos, Rapperswil et Kusknacht.
- Groupe 2: Ambri A et B, Grasshoppers, Kloten, Uzwil et Schaffhouse.
- Groupe 3: Bâle, Olten, Zurich, Lucerne, Berthoud et Langnau.
- Groupe 4: La Chaux-de-Fonds, Fleurier, Neuchâtel, Moutier, Rotblau Berne et Thoune.
- Groupe 5: Viège, Sierre, Sion, Martigny, Forward Morges et Genève-Servette.

LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Lundi 19 décembre
SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Sur parole. 19.55 Bonsoir les enfants! 20.00 Magazine 66. 20.20 Enigmes et aventures. 21.15 Latitude zéro. 22.10 Découverte de la littérature et de l'Histoire. 22.30 Inf. 22.35 Cinémagazine. 23.00 Mus. contemporaine en Suisse. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.25 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Le Petit Lord», feuilleton. 20.30 Pages de Manuel de Falla. 21.30 Monde chrétien. 21.45 Affinités. 22.10 Français universel. 22.30 Actualités du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15, 16.05 K. Böhm à la baguette. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.20 Disques pour tous. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert demandé. 20.25 Boîte aux lettres. 21.30 Réclt. 22.15 Inf. 22.30 Entre le jour et le rêve.

Mardi 20 décembre
SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 Clé des chants. 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emis. com. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.35 10-20-50-100! 12.45 Inf. 12.55 «Le Petit Lord», feuilleton. 13.05 Mardi les gars! 13.15 Nouveautés du disque. 13.30 Feuilles d'album. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Monde chez vous. 14.30 Fantaisie sur ondes moyennes. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Joyeux réveil. 7.10 Pages de Rossini. 7.30 Automobilistes. 8.30 Pages symphon. 9.05 Le savez-vous encore? 10.05 Mélodies. 11.05 Chœur. 11.30 Duo d'accordéonistes. 12.00 Pour la campagne. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Fanfares militaires. 13.30 Sortons de table en mus. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Emis. radioscolaire. 15.05 Opéra.

A la TV romande

Lundi 19 décembre
17.00 La Giostra. 18.00 Les jeunes aussi. 19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.30 Horizons. 19.45 Cinématomobile. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 «L'Obsession», film. 21.25 Progrès de la médecine. 22.40 Téléjournal.

A la TV française

Lundi 19 décembre
1^{re} chaîne. — 18.25 Magazine féminin. 18.55 Vocation d'un homme. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 «Le Chevalier d'Harmantel», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Le président de la République du Sénégal. 21.30 Pas une seconde à perdre. 22.10 Les Incorruptibles. 23.00 Actualités.

2^e chaîne. — 19.00 Cours professionnels. 20.00 Un an déjà. 20.15 «La Déesse d'Or», feuilleton. 20.30 «L'Histoire de James Dean», film. 21.10 «Tant que nous l'aimerons», film. 21.30 Télé-soir. 21.50 «Quelque Part dans la Nuit», film.

Mardi 20 décembre
1^{re} chaîne. — 9.51 TV scolaire. 10.14 Mathématiques. 10.37 Regards sur notre monde. 11.05 Mathématiques. 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 14.14 TV scolaire. 14.40 Mathématiques. 15.01 Travaux expérimentaux.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



LA PETITE PAROISSE

MŒURS CONJUGALES
D'ALPHONSE DAUDET

Ravi de montrer à ces dames qu'il ne manquait pas, lui non plus, de lecture ni d'éloquence, le juge dressait la tête, enflait la voix comme au Palais; mais la fin de son speech se perdit dans une bousculade, M. le curé, trouvant la visite assez longue, s'était levé vivement pour saluer la maîtresse de maison et se dirigeait vers la porte, quand le vicaire s'aperçut de son départ. « Ah! mon Dieu, se dit l'infortuné, encore une distraction... » Il bondit à travers le salon, buta sur un tabouret, renversa des chaises, et prenant son gros petit curé à pleins bras, juste à l'instant où celui-ci allait sortir: — Non, je ne souffrirai pas... Je sais trop ce que je dois à mon chef... Il l'enleva, l'écarta violemment et se précipita sur le perron, où il arriva tout premier avec un geste de triomphe. — Drôle de bonhomme!... pourquoi est-il tou-

jours si pressé? demanda Delcrous tout bas à Lydie et à sa mère qui regardaient s'en aller les deux prêtres. La pèlerine du curé s'agitait furieusement à la violence de sa mimique fulminante, pendant que le vicaire l'escortait, consterné, l'échine basse, sous une terrible leçon de convenances mondaines, qui ne lui profita guère; car ayant rencontré le facteur qui descendait de son bicycle devant la grille, il s'arrêta, toujours distrait et pitoyable, pour lui demander des nouvelles de sa femme malade. On entendit la voix du curé, cassante et nerveuse: — Quand vous voudrez, l'abbé!... puis les protestations du malheureux Cérés, disparu sur la route dans un tourbillon de poussière et de paroles violentes. — Notre pauvre vicaire! dit Mme Fénigan, ce n'est pas encore celui-là qui lui fera la vie douce. Lydie ne répondit pas, absorbée par une lettre de Richard, qui lui annonçait son retour et celui de Méryvet pour le mardi suivant. — Dans trois jours, maman!... il sera là dans trois jours. L'accent de sa joie, ses bras jetés au cou de sa belle-mère marquaient tant de sincérité, que le magistrat songeait à part lui, en rentrant à Corbeil dans le jour qui tombait: « Décidément le mariage est une institution solide. Après de pareils assauts, dire que ces gens-là pourront faire encore un bon ménage! » Ainsi juge le monde, qui ne voit des êtres et des choses que les apparences dissimulantes, n'en imagine jamais les dessous. Dans l'entourage même des Fénigan, parmi ceux qui approuvaient

ou blâmaient l'indulgence du mari, son pardon généreusement octroyé, combien peu se doutaient que le drame durait encore, plus aigu, plus déchirant? combien peu soupçonnaient le motif du long voyage de Richard et les lettres navrantes dans leur cruelle monotonie, qu'échangeaient depuis deux mois les deux époux! Les premiers temps surtout, l'absence et l'éloignement, aux mirages si favorables d'ordinaire, aiguïsaient au contraire l'agitation jalouse du mari. L'idée que le prince était à Grosbourg, qu'ils pouvaient se rencontrer, se revoir, ressassaient en des lettres interminables, d'une écriture haletante, presque illisible, la scène de la nuit qui précéda son départ: « Pourquoi l'as-tu aimé?... Jure-moi que tu ne l'aimes plus. » Et elle le jurait, couvrait des pages entières de protestations, épuisait les formules et les serments. Pourtant le décor adorable et varié du Sahel algérien et, plus que le décor auquel ses regards bourgeois ne s'ouvraient guère, les chasses à courre, les affûts, et les longues traites à cheval suivies de lourds sommeils sous la tente, finirent par détendre Richard Fénigan, l'arracher à l'idée fixe. Ses lettres changèrent d'intonation, plus sereines et plus fermes comme la voix d'un convalescent. Un jour, Méryvet écrivit: « Ça va mieux. » Et Richard, au bout de quelque temps: « Je suis tout à fait bien. » Suivait de très près la lettre annonçant le retour pour le mardi suivant. Assise sur un banc, dans le silence et la solitude du parc, Lydie la lisait et la relisait, cette chère lettre toute remplie de tendres paroles, de projets heureux. Le jour finissait dans une dou-

leur de teintes et d'atmosphère; et ce qu'on voyait du ciel entre les branches passait du bleu à un vert attendri. Un vrai temps pour espérer et pour croire. Subitement, toute proche, derrière un massif, une voix de femme gronda, furieuse, impossible à reconnaître tellement la passion la déformait: « Allez vous cacher vilaine... C'est ça une tenue, pour une femme mariée... vous devriez avoir honte, sale créature! » Lydie s'était levée, pleine d'épouvante, croyant à une insulte personnelle, quand elle aperçut devant la grille qui donnait sur la forêt, Rosine Chuchin, cramponnée aux barreaux des deux mains, vomissant sa colère dans la direction d'une robe rayée rose et d'une ombrelle en fuite dans le bois. Les lavesuses lui avaient raconté le long colloque de M. Alexandre avec la fille Sauteccœur, et, jalouse de son vieil amant, une intrigue entre eux lui paraissait d'autant vraisemblable qu'elle voyait depuis quelques jours la Sauteccœur rôder dans le petit Sénart, aux environs des Uzelles où Alexandre venait sans cesse. La présence de Lydie ne l'arrêta pas; elle la prit à témoin de tant d'impudence et d'infamie: — Comprenez-vous cette effrontée, madame... jusque chez nous, venir nous prendre nos hommes! — Tu es donc mariée, ma pauvre Rosine. — Non, madame, mais il y a des choses aussi trop pénibles... Si elle croit que je lui laisserai faire son manège... Ce n'est pas son jobard de mari que je préviendrai, mais son beau-père, l'Indien, avec qui il faudra qu'elle s'explique... Tu le paieras cher, coquine!

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

Au Théâtre:

« Je veux voir Mioussov!... »

Les Soviétiques aiment le vaudeville. On s'en doutait un peu mais on craignait de le dire, de peur d'être soupçonné de quelque phobie du bolchevisme. Ce qui est toujours mal vu...

Bref, hier soir au Théâtre, on a pu voir, grâce à Jacques Fabbri à sa compagnie, un vaudeville né derrière le rideau de fer. Certes, je soupçonne M. Marc-Gilbert Sauvajon d'avoir quelque peu tripoté ce « Mioussov » pour en faire quelque chose de bien parisien. Mais quand même, M. Valentin Kataïev en reste l'auteur. A lui donc d'endosser les responsabilités et de recevoir, selon les goûts, critiques ou compliments.

A quoi ressemble un vaudeville « communiste ». Oh ! bien comme un frère à un vaudeville « capitaliste ». Des couples se font et se défont, se croisent, se disputent et se retrouvent. Les mots d'auteurs fleurissent, les quiproquos s'enchaînent et les situations se retournent avec la rapidité de l'éclair.

Tout cela n'est pas sans drôlerie, mais de grâce, cher Fabbri, ne prenez pas tant de peine à esquiver le reproche — si c'en est un — de présenter un théâtre « facile ». Il n'y a point de honte à cela, mais l'essentiel, c'est de jouer cartes sur table. « Je veux voir Mioussov!... » est une pièce habilement construite et qui mérite

d'être vue. Quant à dire qu'elle nous présente une critique satirique de la bureaucratie soviétique... Relisons Maïakovsky !

Le fonctionnaire Zaïtsev ayant besoin, un certain dimanche de cinquante kilos de peinture, s'en va à la recherche d'un autre fonctionnaire, nommé Mioussov, dont la signature lui est indispensable mais qui a la fâcheuse idée de se reposer dans la maison de repos des « Tournesols ». Ladite maison se voit rapidement peuplée d'une foule de gens qui, en fait de repos, y trouvent une atmosphère d'asile d'aliénés, ce dont ils sont les principaux responsables.

Autant dire qu'une telle pièce est pain bénit pour des comédiens qui connaissent leur métier. Et sur ce point, la compagnie Fabbri en remontrera à beaucoup. Ah ! quel festival. Tout est admirablement réglé, joué sur un rythme d'enfer, laissant à peine au spectateur le temps de respirer entre deux éclats de rire. Le Zaïtsev de M. André Gille et le Mioussov de Fabbri sont étincelants et, au surplus, fort bien entourés par une équipe extrêmement homogène où l'on ne décèle guère de défaillances. C'est à eux, il faut le dire, bien plus qu'à MM. Kataïev et Sauvajon, qu'on doit d'avoir passé une soirée fort divertissante.

R. S.

La Paternelle: Un Noël vraiment joyeux

N'eût été la présence du Père Noël, de l'arbre, d'une saynète tout engivrée, on se serait cru à Saint-Sylvestre, plutôt. Quelles vagues de rires, que spectacle ! Une salle archicomble a pu voir, samedi soir, à la Maison du Peuple, que quand la Paternelle fête Noël, elle n'y va pas de main gélée, si on nous permet l'expression. On avait goûté la musique des accordéonistes de l'Edelweiss ; on avait frémi au culot d'un bizarre garçon de café nommé Eddy Worcester, qui vous présente des six verres d'apéritif à deux mètres au-dessus de sa tête, en équilibre sur une épée, qui repose la pointe sur celle d'un poignard qu'il tient dans sa bouche ; on s'était étonné du récit de corset-accordéon donné par les clowns Les Lafrites ; on avait admiré la grâce des danseuses d'A. Markow (et celle de deux tout-petits). Mais ce fut alors du délire quand ces impayables Zurichois d'Harmonics-Show animèrent par deux fois la scène de leurs excentricités musicales. Ces six garçons « chauffent » deux fois plus qu'un yé-yé de bonne souche, et ont dix fois plus d'esprit, au moins ! Parodistes de première force, ils firent le tour du monde des costumes et des musiques, imitant les joueurs de flamenco, les cow-boys, les « big-pipers » écossais, les Cosaques du Don, les geishas japonaises, et même... un truculent Männerchor de chez nous, « bas drop bressé », avec joueur de cor (en caoutchouc) et lanceur de drapeau. L'apparition en vedette de Bernard Haller, le fantaisiste en pleine ascension révéla

par la télévision, n'était pas pour reposer nos mâchoires endolories par le rire. Avec une finesse, une mobilité d'expression et un abattage rares, B. Haller fit hoqueter ses auditeurs jusqu'à plus de minuit. Sans parvenir toutefois à surpasser ses prédécesseurs.

Joyeux Noël, vraiment ! On en a presque oublié les allocutions et le message du Comité de la Paternelle...

M. K.

CHRONIQUE JURASSIENNE

CORTÉBERT: Elections. — Les électeurs de Cortébert avaient à désigner dimanche leur Conseil municipal. 199 citoyens sur 241 se sont rendus aux urnes.

Oont été élus : à la mairie, M. E. Grosenbacher, rad. (123 voix), conseillers MM. E. Linder et G. Cassagrande, rad. (132 et 123 voix), et J. Bassin, PAB, (103 voix).

Un second tour de scrutin aura lieu le 7 janvier pour élire les trois autres membres du Conseil municipal, les autres candidats n'ayant pas obtenu la majorité absolue.

MOUTIER: Démission du jardinier. — M. Edouard Baumgartner, jardinier communal, a donné sa démission pour le 28 février 1967. Ce départ sera vivement regretté par toute la population, qui a toujours apprécié sa façon d'aménager nos jardins publics.

PORRENTROY: Une assemblée municipale peu fréquentée. — Après avoir accepté tacitement le maintien de la quotité d'impôt à 2,2 et des autres taxes communales, l'assemblée municipale de Porrentruy a accepté vendredi soir le budget pour 1967, qui prévoit aux produits un montant de 4 282 850 francs et aux charges une somme de 4 303 080. Il y a ainsi un léger déficit présumé de 20 230 francs. Sur 1895 électeurs inscrits, 108 ont pris part aux délibérations, soit le 5,6 %.

DELEMONT: Votation communale. — Par 391 voix contre 50, le corps électoral a accepté un emprunt de 430 000 francs pour permettre à la municipalité d'installer le chauffage central au mazout au château de la ville. La participation au scrutin a été de 19,5 %.

SAINT-IMIER

7^e championnat de hockey sur glace pour jeunes 1966-1967. — Il se disputera entre douze équipes, à savoir : sept en série A et cinq en série B. Les dates ont déjà été arrêtées, soit les mardi 27, jeudi 29, vendredi 30, samedi 31 décembre, et lundi 2 janvier 1967, le matin. Une souscription a été ouverte auprès des amis de ce championnat.

LIESTAL: Trois conseillers d'Etat vont se retirer. — Trois membres du Conseil d'Etat du canton de Bâle-Campagne, MM. E. Boerlin, P. Guertler et Max Kaufmann, ont décidé de ne pas poser leur candidature au renouvellement de leur mandat, lors des élections du printemps prochain.

LUGEUR BLESSÉ. — Samedi, à 15 heures, Joseph Purro, 14 ans, qui descendait en luge la rue du Haut-des-Combes, s'est jeté contre une auto qui montait. Le jeune garçon souffre d'une fracture de l'épaule gauche et d'une fracture du bassin.

ENFANT RENVERSÉ. — Samedi matin, Claude Meyrat, 6 ans, qui traversait le boulevard de la Liberté a été renversé par une voiture conduite par M. B. Horsperger. Il souffre de plaies au visage.

MORT DE M. OUDART. — M. Ed. Oudart, directeur de la fabrique d'aiguilles Universo N° 3 est mort à l'âge de 66 ans. Il s'était fait connaître autrefois comme maître d'armes du club d'escrime.

AU SUJET D'UNE CHASSE A L'HOMME. — On a obtenu les renseignements suivants au sujet de la chasse à l'homme dont nous avons parlé samedi :

Le 30 novembre un important vol de cigarettes avait eu lieu dans une fabrique du Bas. Quelques jours plus tard, un communiqué de la Sûreté neuchâteloise annonçait que deux malandrins soupçonnés de ce vol avaient été arrêtés, sans donner plus de détails.

Or, ces deux voleurs ont été arrêtés dans la Métropole horlogère, à la suite de la course poursuite que nous avons mentionnée.

Le 5 décembre, l'attention de la police locale fut attirée par une voiture, portant plaques neuchâteloises, qui venait de brûler à vive allure deux signaux « stop ». Prise en chasse par un véhicule de la police, la voiture prit la fuite, s'engouffrant dans plusieurs ruelles à sens unique, pour finalement aller s'emboutir dans un talus de neige.

Un agent de la locale s'approchant d'eux, les deux passagers du véhicule accidenté lui bondirent dessus. Parvenant à se dégager, l'agent fut dans l'obligation de menacer les deux hommes de son revolver pour les maîtriser.

Conduits au poste de police, les deux malandrins furent ensuite remis à la police de sûreté.

LA HEUTE: Elle vole sa collègue.

— Une jeune sommelière a dérobé à une collègue et amie, Française comme elle, un portefeuille contenant 500 fr., durant le sommeil de cette dernière.

DELEMONT: Noces de fer. — Il y a eu dernièrement 65 ans que les époux Henri et Médime Zuber-Loichot, aiguilleur CFF, retraité, domiciliés à la route de Berne, ont été unis par les liens du mariage. Les vénérables époux, âgés tous deux de 87 ans, sont en excellente santé.

COURGENAY: Piéton renversé. — M. R. Piquerez, 58 ans, qui cheminait au bord de la route, hier soir, a été renversé par une voiture de Cornol et gravement blessé. Il a été hospitalisé à Porrentruy.

SOYHIÈRES: Grave explosion. — Deux jeunes habitants d'une ferme des Riedes-Dessus, près de Soyhières, MM. G. et J.-P. Joray, 26 et 24 ans, ont été gravement brûlés par une explosion. Des bonbonnes de gaz qu'on venait d'installer à la salle de bains, fuyaient à la suite d'une mauvaise mise en place ; le gaz emplit la pièce et explosa quand l'un des frères alluma une cigarette. Les dégâts matériels sont estimés à 6000 francs.

Chronique biennoise

BIENNE: Budget accepté. — Les citoyens ont accepté dimanche par 2533 voix contre 1523 le budget communal pour 1967, qui prévoit un déficit de 170 000 francs sur un total de dépenses de 69 635 000 francs. La participation au scrutin a été de 24 %.

VOLEUR ARRÊTÉ. — Un Biennois de trente ans, W. Schaefer, a été arrêté par les polices fribourgeoise et biennoise. Il était l'auteur du vol commis à Pâques dans un grand magasin fribourgeois et, à la même époque, du vol de 20 000 fr. dans un autre grand magasin, à Nidau.

VANDALISME. — La vitrine d'un magasin d'électricité de la rue de Madretsch a été brisée dans la nuit de vendredi à samedi par un ou des inconnus.

CYCLISTES BLESSÉS. — Samedi, un jeune cycliste, E. Berberat, 11 ans, a subi une commotion en tombant. M. W. Renggli, lui, a fait une chute à cyclomoteur et souffre d'une des côtes et d'une commotion.

LE LOCLE: Inauguration d'un téléski

Le téléski Le Locle—Sommartel, commencé au début de septembre et construit en un temps record, a été inauguré samedi et dimanche au milieu d'une grande affluente de skieurs. Long de 755 m. pour une dénivellation de 182 mètres, il peut mener huit cents skieurs à l'heure de la Combe-Jeaneret au Grand-Sommartel, à 1300 m.

Au cours de la cérémonie d'inauguration, René Felber, président de commune, a prononcé un discours, au cours duquel il a notamment déclaré :

« Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir inaugurer au début de la saison de ski cette nouvelle installation et à cette occasion, nous tenons à remercier tout particulièrement tous les maîtres d'état qui ont participé à son éducation et, ayant accepté de travailler dans un délai très court, ont tenu leurs promesses. Chaque ouvrier était conscient de la rapidité inconfortable avec laquelle il devait accomplir son travail, aucun d'eux ne refusa de fournir un effort inhabituel dans des conditions parfois très mauvaises et chacun mérite d'être félicité. »

Il ne se passa pas un jour sans que M. Rosselet, directeur technique des Services industriels, ne vint sur le chantier pour contrôler l'avance des travaux.

« Un téléski nous permet de mettre en valeur les possibilités qui existent chez nous de pratiquer le ski dans une région qui n'est pas envahie par des foules de touristes. Il complète heureusement l'équipement sportif de la ville, mais si nous voulons voir un peu plus loin, et nous tenons à le faire, il est surtout un des éléments qui participera comme quelques autres au développement touristique de toute notre région. C'est en ouvrant notre Jura neuchâtelois aux voyageurs, aux touristes, aux sportifs et aux vacanciers, que nous contribuerons le plus

à faire disparaître ce qui demeure encore de cette encombrante réputation de région isolée, coupée du reste du pays. »

Dans ce but, le Conseil communal a décidé d'autoriser l'ouverture d'une zone de chalets de week-end à la Combe-Jeaneret, à proximité immédiate du téléski. Dans cette optique aussi, nous pouvons admettre que les pistes actuellement ouvertes aux skieurs seront encore améliorées au cours des années et que les installations actuelles seront peut-être complétées. »

NOEL DES SOCIÉTÉS LOCALES.

Il faisait très froid vendredi soir sur l'emplacement du monument de la République, où s'est fêté le Noël des sociétés locales. Un nombreux public y a tout de même participé. La « Miliquette » apporta sa contribution par quelques morceaux de circonstance. Quelques éclairateurs de Saint-Paul animèrent un conte et le pasteur Veilan apporta le message de l'Eglise.

JAMBE CASSÉE.

Samedi, lors de l'inauguration du téléski, à la combe Jeaneret, nous avons déploré une jambe cassée. La victime, M^{lle} Dubois, est à l'hôpital.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Do Vale Denis-José, fils de José-Alberto, employé de bureau, et de Marguerite-Nadine née Walther, de nationalité portugaise. Berton Sandro-Gianni, fils d'Albino-Giuseppe, mécanicien, et de Silvana-Giovanna née Carinato, de nationalité italienne.

Mariages

Perrotet Michel, appareilleur sanitaire, Fribourgeois, et Cloos Valérie, de nationalité luxembourgeoise. Droz-dit-Busset Gilbert-René, mécanicien outilleur, Neuchâtelois, et Widmer Solange, Argovienne.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: «Maciste contre les Mongols». PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Moderne. Dès 21.00, le No 11 renseigne.

Neuchâtel: Technicum du soir

Vendredi 16 décembre a eu lieu, dans la salle du Grand Conseil, une cérémonie solennelle pour la distribution de 52 diplômes de techniciens aux élèves qui, durant trois ans, ont suivi avec succès les cours du Technicum du soir. La cérémonie fut présidée, au nom du gouvernement, par M. Barrelet. Il félicita les lauréats et se déclara heureux de pouvoir distribuer autant de diplômés après les trois premières années du Technicum du soir.

Il donna ensuite la parole à M. Gaston Clottu, chef du Département de l'instruction publique. Celui-ci fit un bref historique du Technicum du soir, heureuse collaboration des pouvoirs publics et de l'initiative privée, créé à la demande de la Société des contre-maîtres. Il est indiqué de marquer par une cérémonie solennelle le beau résultat du premier exercice du Technicum.

M. Steinmann, directeur du Technicum, constata le zèle des élèves, qui ont consacré leurs soirées et leurs jours de loisirs à se perfectionner intellectuellement et professionnellement.

Ils fourniront demain les cadres techniques indispensables au développement de nos industries. M. Indermühle, directeur de l'Ecole de mé-

canique, releva surtout le mérite du corps enseignant, de ceux qui, déjà chargés de cours, apportèrent cependant leur collaboration au Technicum. Il convient de remercier aussi les ingénieurs et techniciens qui, bien que n'ayant pas de préparation pédagogique, s'efforcèrent de communiquer leurs connaissances aux élèves.

La distribution des diplômes par M. Clottu se fit aux acclamations de l'assemblée. Puis, chacun se rendit dans la salle des Chevaliers pour goûter le vin d'honneur offert par le gouvernement.

D. L.

VOL D'UN BIJOU. — Un bijou de 8500 fr. a été dérobé dans un magasin de Neuchâtel, par le même individu qui s'était signalé à Moutier pour un même délit, et qu'on appelle déjà « l'escroc au petit garçon ». Il trompe en effet les commerçants en se présentant prétendument pour un achat, accompagné de son petit garçon.

Chronique neuchâteloise

CORTAILLOD: Distinction. — Le cinéaste Henry Brandt a été nommé officier de l'Ordre national du Niger, en reconnaissance des services rendus à ce pays, où il a tourné son premier film, « Les Nomades du Soleil ». Cette distinction coïncidait avec la Fête de l'indépendance du Niger, qui a eu lieu hier.

Un autre Neuchâtelois a été honoré de la même distinction, il y a quelques jours. Il s'agit de M. Jean Gabus, directeur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel.

BEVAIX: Au Conseil général. — Le Conseil général s'est réuni hier soir. Il a adopté le budget par 9 voix contre 3 et 9 abstentions, bien que celui-ci présentait un déficit de plus de 39 000 fr. Les trois socialistes ont voté pour l'acceptation.

D'autre part, il est intéressant de noter que la demande d'un représentant des intérêts du village d'envoyer un procès-verbal des délibérations du législatif à chaque membre de celui-ci a été repoussée par 10 voix contre 4 (l'interpellateur et trois socialistes).

(E. M.)

BOLE: Enfant grièvement blessé. — Une voiture, pilotée par M. Arthur Burri, de Rochefort, circulait dans ce village en direction du centre de Bôle. Arrivé à la hauteur du collège de ce dernier village, M. Burri projeta à une quinzaine de mètres le petit Pascal Leuba six ans, domicilié Chanut 40, à Bôle, qui s'était élancé sur la chaussée à vingt mètres au-dessus du passage de sécurité. Le bambin a été transporté aux Cadolles dans un état très grave, souffrant notamment d'un enfoncement de la boîte crânienne, de fractures des deux jambes et du bassin.

Art et architecture

Parvenir à un épanouissement complet de la personnalité des étudiants en imprégnant d'art leur ambiance, et faire une démonstration d'intégration de l'art décoratif et de l'art architectural, tels pourraient être définis les deux principes qui ont présidé à la réalisation de l'Ecole des hautes études économiques et commerciales de Saint-Gall. De nombreux artistes suisses et étrangers, dont Arp, Braque, Calder, Coghuf, Giacometti, Kemeny, Miro, etc. ont contribué à cette œuvre des architectes bâlois Förderer, Otto et Zwimpfer. L'ensemble remarquable de l'Université commerciale et de sa décoration est présentée dans une exposition digne d'intérêt dont le vernissage a eu lieu samedi au Musée des Beaux-Arts en présence de MM. E. Naegeli, professeur à Saint-Gall, Seylaz, conservateur du musée, et Borel, président de la Société des amis des arts. G. Petithuguenin représentait le Conseil communal. L'exposition, vu son originalité et son importance, restera ouverte jusqu'à la fin de janvier.

K.

CARNET DU JOUR

RITZ: 20.30, «David et Bethsabée». PALACE: 20.30, «8 1/2»; 15.00 et 18.45, «Le Bourgeois Gentilhomme». PLAZA: 20.15, «Les Camarades». SCALA: 20.30, «Un Homme est passé». CORSO: 20.30, «L'Obsédé». EDEN: 20.30, «Train d'Enfer».

Pharmacie d'officio

Pharmacie Henry avenue Léopold-Robert 68. (Dès 22 h appeler le No 11.)

Votre Bière de Fêtes



Comète Bock

A. Stehli, Zurich

SIEMENS



LUSTRIERIE
FRIGOS
CUISINIÈRES
MACHINES A LAVER
APPAREILS MÉNAGERS

Fr. TISSOT
Electricien spécialisé

LE LOCLE
Daniel-JeanRichard 35b
Les meilleures marques aux meilleurs prix!

La bonne adresse
pour vos:

Disques
diam. 30 cm., classiques et variétés dès Fr. 10.95

Radios
portatifs dès Fr. 39.—

Téléviseurs
5 normes Fr. 945.—
SERVICE PHILIPS

HUGUENIN
MUSIQUE
Daniel-JeanRichard 14
LE LOCLE

REICHENBACH TÉL. 2 36 21
LA CHAUX-DE-FONDS

Maître radio-technicien
Diplômé fédéral

Av. Léopold-Robert 70
vous offre le plus grand choix en

Rasoirs électriques
Kobler, Sunbeam, Braun, Philips, 35 modèles en stock de Fr. 24.— à 180.—, etc.

Appareils électriques
Aspirateurs, cirouses, machines à laver, fœhns, coussins chauffants, radiateurs, lampes de quartz et divers
Venez essayer le fameux rasoir BRAUN SIXTANT



Boucherie
Charcuterie
Comestibles

W. Dubois
LE LOCLE

vous recommande
son fumé de campagne
saison extra douce
ses lapins du pays
sa volaille en tous genres fraîche

W. DUBOIS

Union ouvrière La Chaux-de-Fonds

Durant la période des fêtes de fin d'année,

le secrétariat sera fermé

les lundis 26 décembre 1966 et 2 janvier 1967. Il sera ouvert du 27 au 30 décembre 1966 et dès le 3 janvier 1967.

Nous souhaitons à tous un joyeux Noël et une bonne et heureuse année.



von Gunten
Verres de contact

OPTICIEN
TECHNICIEN
MECANICIEN
DIPLOME

Av. Léopold-Robert 21

PIANO

A VENDRE, tout de suite, très bas prix, piano en parfait état de marche. — Téléphone (039) 275 68.

IVRE...
De quelle façon un alcoolique messe-t-il de l'homme, vous indique notre grand guide, concernant le traitement Le grand 14. Evitez l'abus. 5 croix-Labovale, (Belges) TV

Grand choix Prix avantageux

MEUBLES Leitenberg
TAPIS - RIDEAUX

La CHAUX-DE-FONDS
039/330 47 Grenier 14

Faites lire notre journal!

MÉCANICIEN

qualifié, ayant de l'initiative et capable de travailler d'une façon indépendante, trouverait place intéressante et stable sur mécanique générale.

Se présenter ou faire offre à
ÉTABLISSEMENT DU GRAND PONT,
dép. Galva-Sol, Jardinière 125, à La Chaux-de-Fonds, tél. 038/273 13.

Offrez des CADEAUX de qualité

Vous trouverez une foule de suggestions en voyant nos vitrines décorées pour Noël

NUSSLÉ S.A.
Grenier 5-7 - Tél. (039) 2 45 31
LA CHAUX-DE-FONDS


HOMMES DE PATE FORÊT-NOIRE
DESSERTS FOURRÉS
TRUFFES MAISON
BUCHES

Haute qualité



Masoni

Pâtissier - LE LOCLE - Tél. 5 12 97




Grand-Rue 4
Tél. 5 17 12

Vuillomenet
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

PRÊTS
Discrets
Rapides
Sans caution

BANQUE EXEL
Av. L.-Robert 88
La Chx-de-Fds
Tél. 5 16 12



Devenez un lecteur de notre quotidien

Le Peuple La Sentinelle

en vous y abonnant dès maintenant

ABONNEMENT :
1 mois Fr. 4.—; 3 mois Fr. 11.—;
6 mois Fr. 22.—; 12 mois Fr. 44.—

● ATTENTION ! A TOUT NOUVEL ABONNÉ, LE JOURNAL SERA ENVOYÉ GRATUITEMENT JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1966.

La Chaux-de-Fonds, Parc 103 Lausanne, Saint-Pierre 1
Genève, Argand 4

TURTSCHY

Fleuriste-décorateur

La Chaux-de-Fonds



expose ses fleurs merveilleuses, ses créations de Noël

avenue Léopold-Robert 57-59 - Tél. 24061

Pour un repas de fête, ou de midi,
chez MOSER, vous serez toujours bien servi!

Dindes de Noël - Oies - Canards -
Lapins frais du pays - Poissons du
lac - Truites vivantes - Poissons de
mer - Moules - Crevettes - Escargots
Cuisses de grenouilles

Que de la marchandise fraîche

N'attendez plus!

Passez vos commandes à la maison spécialisée

Fritz Moser

LA CHAUX-DE-FONDS - Serre 59 - Charles-Naine 7

ON LIVRE A DOMICILE

Téléphone 2 24 54

CONFECTION

Edel

Avenue Léopold-Robert 108

CADEAUX APPRÉCIÉS FÊTES ASSURÉES

Pour messieurs - Jeunes gens - Enfants

ROBES DE CHAMBRE «DIOLEN»
VESTES DE SKI NYLON
FUSEAUX ELASTISS «BRUNEX»
CHEMISES - CRAVATES

Ouvert le soir jusqu'à 18 h. 45

Le samedi, fermeture à 18 h.

Nous réservons avec plaisir pour les fêtes



Pour vos cadeaux de Noël

Venez voir notre grand choix de

chapeaux

chemises

écharpes

parapluies

cravates

«Yves Saint-Laurent»
«Haute Couture»

A L'EDELWEISS

B. PERREGAUX - Avenue Léopold-Robert 35 - LA CHAUX-DE-FONDS

Boucherie de la Gare

CH. SCHULZE

LE LOCLE Téléphone 5 20 53

Langues de bœuf

fraîches, sans déchet

Fr. 4.— la livre

Langues fumées

Fr. 4.50 la livre

ZAEGLER-HELD

GARANTIT LA QUALITÉ COMME LE POINÇON GARANTIT L'OR



POELES A MAZOUT Qualité "NF"

Thermostat d'ambiance=25% d'économie

Documentation gracieusement s. demande

ARMAND FEHR
COMBUSTIBLES

J. TINEMBART-FEHR, succ.
Entrepôts 23 - Tél. 2 18 29
LA CHAUX-DE-FONDS



Grand choix
de fleurs
Gerbes
Plantes
Couronnes

Tél. (039) 2 12 31
SERRE 81

MINI-PRIX POUR NOËL

Bibelot	5.—
Sallette	7.—
Descente de lit	15.—
Jardinière	19.—
Chaise	19.50
Couverture	25.—
Jeté de divan	28.—
Etagère	29.—
Lustre	30.—
Guéridon	32.—
Duvet	32.—
Table radio	35.—
Lampadaire	35.—
Garniture de hall	37.—
Fauteuil	45.—
Selle de chameau	47.—
Bahut	49.—
Pouf égyptien	55.—
Table TV	65.—
Armoire à chaussures	67.—
Couvre-lit	69.—
Servir-boy	79.—
Tour de lit	95.—
Tapis de milieu	110.—
Bureau	112.—
Commode	129.—
Armoire	155.—
Meuble bar	178.—
Salon	180.—
Entourage avec coffre	195.—



AU BUCHERON

LA CHAUX-DE-FONDS
Avenue Léopold-Robert 58-73
Téléphone (039) 2 65 33

Au magasin

R. Berger - Electricité

Daniel-JeanRichard - Tél. 5 30 66 - LE LOCLE

Grand choix de lustrerie
et d'appareils ménagers

Frigos:

Bosch, Elan, Indésit, Electrolux

Une machine à écrire suisse HERMES dans chaque foyer

HERMES

LA MACHINE À ÉCRIRE SUISSE PARFAITE



Modèle Baby, super-légère et pourtant robuste, contenue dans un coffret métal
Fr. 248.—



Modèle Media, adopté par l'armée suisse à cause de sa solidité à toute épreuve, coffret tout métal
Fr. 395.—



Modèle 3000, la grande portable possédant tous les raffinements de la machine de bureau: tabulateur, marqueurs éclaircisseurs, etc.; coffret tout métal
Fr. 560.—

Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles et service d'entretien chez

Reymond

La Chaux-de-Fonds, L. Robert 110, (039) 2 85 95
Neuchâtel, Laubourg du Lac 11, tel. (038) 5 44 66
Neuchâtel, Saint-Honoré 5, tél. (038) 5 44 66

USEGO

L'ARMAILLI

A. BORLOZ NEUCHÂTEL

Hôpital 10, tél. 5 19 80 1^{er}-Mars 2, tél. 5 49 70

Serrières, tél. 5 05 77 Vauseyon, tél. 5 30 65

Pour vos repas

Toutes les spécialités en produits laitiers

Grand choix en fromages de dessert

Belle gamme de vins et liqueurs

Escargots garantis pur beurre

5% escompte SENJ

Service à domicile

Abonnez-vous à notre journal

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Fin de la grève des cheminots italiens

La grève de 24 heures des cheminots italiens a pris fin dimanche. De nombreux touristes, et notamment des ouvriers saisonniers travaillant en Suisse qui désiraient rentrer au pays pour y passer les fêtes de fin d'année n'ont pu gagner, ceux-ci leur domicile, ceux-là leur destination de vacances dans la péninsule. Des situations chaotiques se sont produites en fin de semaine dans de nombreuses

gares d'Italie. Dans la seule gare de Milan, quelque 5000 voyageurs ont passé au froid la nuit de samedi à dimanche. Mais, dans le courant de la nuit, des wagons chauffés ont été mis à leur disposition pour qu'au moins les femmes et les enfants puissent passer la nuit au chaud. Les cheminots avaient chomé pour appuyer leurs revendications d'amélioration de leurs horaires de travail.

Espagne: Catastrophe ferroviaire

Un train express de voyageurs et un train de marchandises sont entrés en collision, à toute allure, dimanche près de Têruel. L'accident a fait 40 morts. Il n'y a que dix ou douze survivants dans le train direct. Le catastrophe s'est produite sur la ligne Valence-Saragosse. Le train rapide à

moteur diesel, qui allait de Têruel à Saragosse, a été complètement détruit. Des employés de chemin de fer sont arrivés aussitôt sur les lieux, depuis les stations voisines, pour prêter main forte aux groupes de protection civile dans les travaux de sauvetage.

Sicile: Indulgence pour des bandits

Un procès qui a passionné l'opinion publique italienne, en opposant la Sicile traditionnelle de la mafia à la Sicile démocrate, où les jeunes filles refusent d'être mariées contre leur gré, vient de se terminer devant la Cour d'assises de Trapani. L'origine de l'affaire remonte à 1962. Filippo Melodia, alors âgé de 24 ans, domicilié à Alcamo, était fiancé avec Franca Viola, 14 ans à peine. Les parents de la jeune fille voyaient d'un très mauvais œil la perspective d'un mariage entre Franca et Filippo, mais la famille de ce dernier avait des liens avec la mafia.

Melodia s'en alla travailler en Allemagne, puis retourna en Sicile en 1965. Melodia demanda à être de nouveau fiancé de la belle Franca. Il essaya un refus catégorique. Avec l'appui des « mafiosi », il commit alors une série

de méfaits destinés à intimider les parents de Franca et à les faire céder: dévastation de leur propriété, incendie d'une ferme, siège nocturne de leur habitation. La mafia se déchaîna et il fallut qu'on lui cède. Voyant que la famille Viola tenait bon, Melodia décida de tenter le tout pour le tout: l'enlèvement de la jeune fille.

Les « mafiosi » passèrent à l'action le 26 décembre 1965. Treize hommes armés se présentèrent au domicile des Violas et emmenèrent de force Franca. Melodia priva la jeune fille de nourriture pendant dix jours et abusa d'elle. Quelques jours plus tard, la police libéra la séquestrée et arrêta toute la bande. Filippo Melodia a été condamné à onze ans de réclusion, sept de ses complices à quatre ans et huit mois, et les cinq autres ont été relaxés.

EN QUELQUES LIGNES

● **BOGOTA.** — Vingt-et-une personnes ont été tuées et dix autres ont été grièvement blessées dimanche matin au cours d'un accident survenu à un appareil américain « Constellation », qui s'apprêtait à atterrir sur l'aérodrome d'Eldorab (Bogota).

● **BERLIN.** — Une manifestation à laquelle prirent part quelque 200 jeunes gens, pour protester contre « les brutalités de la police », s'est achevée par de violentes bagarres avec la police. 77 personnes, dont 7 femmes, ont été arrêtées.

● **PARIS.** — Le général de Gaulle a reçu samedi, M. A. Fanfani, ministre des Affaires étrangères d'Italie. Celui-ci aurait fait part à M. de Gaulle de ses souhaits d'une relance des projets d'union politique de l'Europe.

● **BRUXELLES.** — Quelque 200 manifestants antifranquistes ont investi samedi matin pendant une vingtaine de minutes le rez-de-chaussée de l'Ambassade d'Espagne en scandant les slogans « démocratie » et « liberté ».

● **NEW YORK.** — La Suisse a l'intention de remettre un montant d'un million de francs à la nouvelle organisation spécialisée de l'ONU, l'« United Nations Organisation for Industrial Development » (Unido).

● **LA NOUVELLE-DELHI.** — 13 personnes ont été tuées et 23 blessées dans un accident de chemin de fer qui s'est produit samedi près de Surat, à 280 kilomètres au nord de Bombay.

● **BAGDAD.** — La Roumanie a demandé à son ambassade en Irak un rapport urgent et détaillé sur la crise pétrolière.

● **NEW YORK.** — Deux incendies qui se sont produits samedi aux Etats-Unis ont fait sept victimes: sept enfants qui ont été brûlés vifs.

● **AMSTERDAM.** — Le journal néerlandais « Het Vrije Volk » rapporte qu'un astronome polonais a découvert que la terre était entourée d'un anneau un peu semblable à celui de Saturne. Le savant polonais en a fait part à l'Institut Smithsonian, à Washington. Cette découverte est importante non seulement pour l'astronomie, mais aussi pour les programmes de recherche spatiale.

● **BUENOS AIRES.** — Après plus de cinquante jours de grève, les ouvriers portuaires de Buenos Aires étaient hier sur le point de reprendre le travail, quand l'arrestation d'un dirigeant syndical a tout remis en question.

● **BONN.** — Les principaux problèmes que le gouvernement de coalition devra résoudre ont été exposés dimanche à la réunion du Parti SPD qui s'est tenue à Bad-Godesberg, près de Bonn, par les ministres sociaux-démocrates du cabinet Kiesinger.

● **BUENOS-AIRES.** — La démission soudaine du général Psitarini, commandant en chef de l'armée, a provoqué des remous en Argentine.

● **WASHINGTON.** — M. Kiesinger a interviewé dimanche, au cours d'une interview à la télévision américaine, les dangers d'une renaissance du nationalisme en Allemagne.

● **NEW YORK.** — M. Trachtenberg, le doyen des communistes américains, est mort vendredi. Il était âgé de 82 ans.

● **MADRID.** — Neuf ouvriers basques appartenant à la centrale syndicale « Solidarité des travailleurs basques » (illégal), ont été arrêtés pour propagande en faveur de l'abstention dans le référendum du 14 décembre. D'autre part, le dramaturge Sastre, le poète Celaya et le peintre Zamorano ont été condamnés par un tribunal madrilène à la confiscation de leurs biens, pour leur participation à une assemblée libre d'étudiants.

● **DJAKARTA.** — Arrêtée récemment pour le meurtre de la femme d'un journaliste à Djakarta, une Indonésienne vient de reconnaître qu'elle pratiquait « le culte du sang » depuis plus de huit ans. Une dizaine de personnes ont ainsi été les victimes de M^{me} Aminah, la meurtrière.

● **MOSCOU.** — Les autorités chinoises ont accordé un visa de transit pour le Vietnam du Nord à quatre Américains, membres du congrès de la paix, arrivées vendredi dernier à Moscou en vue de demander ce visa à l'Ambassade de Chine.

● **BARCELONE.** — Dimanche matin, entre Barcelone et Valence, un autobus qui transportait des ouvriers espagnols, revenus de France pour passer les fêtes de Noël dans leur pays, s'est écrasé, entraînant la mort de six hommes tandis que 35 étaient blessés.

● **GLASGOW.** — Des milliers d'arpents de terres arables sont sous l'eau et les communications et transports ont été interrompus en de nombreuses régions d'Ecosse, à la suite des pluies diluviennes de ces derniers jours.

AU GRAND CONSEIL GENEVOIS

Le Grand Conseil genevois a siégé vendredi soir, à 17 h. et à 20 h. 30, sous la présidence de M. Berguer (lib.). Au chapitre de la correspondance, il a été donné lecture de la pétition contre la vie chère déposée par la commission du PSG pour la défense des consommateurs; elle a été sans autre renvoyée à la Commission des pétitions. Le texte ayant été déjà inséré dans notre journal, nous n'en dirons pas davantage.

Puis deux nouveaux députés ont été assermentés: H. Vœgli (soc.), l'actuel président du Conseil municipal du Grand-Saconnex, et M. Baehler (v.). Suivit la prestation de serment de MM. Dunand, élu juge à la Cour de cassation, et Desgouttes, juge suppléant à la Cour de justice. Les députés élurent ensuite cinq membres de la Commission de la Fondation des immeubles des assurances sociales en procédant sans autre à la reconduction des membres sortants pour une durée de cinq ans.

Cl. Ketterer (soc.), au nom de la Commission de grâce, proposa au Grand Conseil le rejet des recours en grâce des nommés André B., condamné pour vol à deux ans de réclusion, et André R., condamné à deux ans d'emprisonnement pour escroqueries. Adopté.

En trois débats et sans opposition, le Conseil d'Etat fut autorisé à emprunter trois millions à la CNSA, à Lucerne, et enfin, un projet de M. Thévoz (v.) pour le regroupement rationnel de bureaux administratifs de l'Etat, fut, à la majorité, renvoyé à l'étude d'une commission.

Jusqu'à-là, les débats se sont déroulés dans le calme et parfois dans une certaine indifférence. Il n'en sera pas de même avec le sujet suivant.

LES TARIFS DE LA CGTE

P. Wyss-Chodat (soc.) développe la résolution décidée par le Parti socialiste au sujet des tarifs appliqués par la Compagnie genevoise des trams dans les zones suburbaines. Les usagers qui furent obligés d'aller habiter en dehors de la ville par suite de pénurie de logements sont pénalisés par des tarifs doubles. Cela touche une quantité de salariés. Face à cette discrimination, des pétitions ont été lancées par les sections socialistes de Lancy et Onex et par les habitants de la Gradelle; l'on attend toujours que des décisions soient prises. Il est donc indispensable que le Grand Conseil invite le Conseil d'Etat d'intervenir par l'entremise de ses représentants au sein du Conseil d'administration de la CGTE. M. Haas (v.) prend le premier la parole pour s'opposer énergiquement à la résolution socialiste qu'il estime inopérante. Les porte-parole des autres partis bourgeois, MM. Buensoz (c.-s.), Audéoud (lib.), Ducret (rad.) sont du même avis que le député « vigilant », alors que Gagnebin (soc.), M. Dafflon (POP) et Piguët (soc.) soutiennent les conclusions de Wyss-Chodat. La majorité automatique qui va maintenant des radicaux

à l'extrême-droite libérale en passant par les chrétiens-sociaux et le groupe vigilance refuse la résolution contre les voix des deux partis de gauche.

Après ce débat par moments orageux, les députés acceptent sans opposition les rapports de M. Tzala (soc.) sur l'encouragement à la construction et de M. Ferrero (c.-s.) sur l'élimination des résidus et le versement d'une subvention à certaines communes pour le traitement de ceux-ci.

Les débats sur ces divers problèmes terminèrent la première séance.

L'IMPOT DES ÉTRANGERS A LA SOURCE

Le Grand Conseil ayant voté le rejet d'un projet de loi de M. Besson (v.) qui visait à modifier le règlement du législatif cantonal sur la question des élections judiciaires complémentaires et des membres de diverses commissions extra-parlementaires, aborde deux modifications de la loi fiscale tendant, l'une à soumettre à l'impôt à la source diverses catégories d'étrangers qui ne sont pas soumis à l'établissement, l'autre élevant le minimum imposable d'autres catégories d'étrangers qui passerait de 25 000 fr. à 36 000 fr. L. Piguët (soc.) profite de ce débat pour demander des explications sur le départ (partiel) de l'Investors Overseas Service que certains imputent aux projets fiscaux du Conseil d'Etat. Le même député a annoncé en début de séance une interpellation, qui sera développée en janvier, sur la responsabilité des départements des Travaux publics et de Justice et Police dans l'installation de cette maison à Genève. Pour le moment il ne s'agit que du problème fiscal et M. Babel, conseiller d'Etat, rassure le Grand Conseil et déclare que ce transfert n'a rien à voir avec les modifications envisagées de notre loi fiscale. P. Schmid (soc.) s'inquiète que l'imposition à la source crée une discrimination défavorable pour les travailleurs étrangers et il demande au chef du département de veiller à ce que tel ne soit pas le cas. M. Babel précise que les services de l'administration fiscale prendront les mesures nécessaires pour mettre sur pied d'égalité les étrangers imposés à la source et les contribuables résidant dans le canton.

P. Jaquet (soc.) rapporte ensuite oralement au nom de la commission qui s'est préoccupée de l'application à Genève de la LAMA. Aucun article ne soulève d'opposition et le Grand Conseil accepte les conclusions de P. Jaquet.

UNE PLUIE D'INTERPELLATIONS

La place nous fait défaut pour reprendre en détail les 17 interpellations en souffrance, les unes depuis fort longtemps, qui furent développées tout au long de cette soirée.

A M. Abbe-Decarroux (chr.-soc.) qui développe une longue interpellation qui n'est plus d'actualité, M. Peyrot, conseiller d'Etat, précise qu'à propos des voies de grande circulation et de l'Etat des études pour celles-ci,

Ce qu'en pensent les femmes

Ayant terminé la série de nos articles « La femme égale de l'homme? », nous allons publier une autre suite de « papiers », intitulés « Ce qu'en pensent les femmes ». Nous avons interrogé, avant d'écrire ces articles, vingt-cinq représentantes du sexe dit faible, choisies dans diverses régions de Romandie et dont l'âge variait entre 21 ans et 75 ans. Nous avons pris soin, d'autre part, d'interroger des personnes de professions et de milieux très divers et d'état civil différents. Cet échantillonnage est certes imparfait, mais nous pensons qu'il donne cependant une image assez fidèle des vues féminines sur les problèmes que nous leur avons soumis.

Faut-il punir les enfants?

C'est la première question que nous avons posée, sans spécifier s'il s'agissait de punir au moyen de châtiments corporels ou d'autre façon, ceci afin de ne pas influencer les réponses.

Toutes les personnes interrogées, à l'exception d'une célibataire sans grands contacts avec les enfants et qui n'avait pas d'opinion, se sont prononcées pour les châtiments, mais les nuances sont très fortes.

Deux seules femmes nous ont répondu oui tout simplement. Toutes les autres ont ajouté des précisions. L'une d'elle demanda que le châtimement soit équitable, l'autre qu'il soit

toujours proportionnel à la gravité des cas, une troisième précise « seulement quand c'est nécessaire ».

La moitié des dames interrogées insistent, d'autre part, pour que la punition soit toujours donnée à bon escient et jamais sous l'empire de la colère. Plusieurs relèvent que le châtimement ne doit pas être exagéré et qu'il convient de choisir des « punitions sensées », prises avec « discernement ».

D'autres points reviennent souvent: — La mère doit se placer au point de vue de l'enfant et non pas infliger une peine proportionnelle aux préjudices ou aux désagréments qu'il a causés. L'enfant doit comprendre qu'on ne le punit pas pour le mal qu'il a fait, mais pour son bien.

— Les punitions doivent apporter quelque chose à l'enfant.

l'interpellateur a fait des affirmations fallacieuses; réponse plus complète ultérieurement.

LES AMENDES FISCALES: DÉJA UN MILLION ET DEMI EN 1966

P. Wyss-Chodat souhaiterait que le Département des finances établisse à l'intention des députés une statistique sur la répartition des bordereaux supplémentaires et des amendes des personnes physiques et des personnes morales en classes de contribuables, afin que l'on soit fixé au sujet des couches de contribuables sur lesquelles la lutte contre la fraude fiscale a porté. Mais M. Babel, conseiller d'Etat (chr.-soc.) aux Finances, n'en veut rien savoir, car pour ce faire, il devrait lever un coin du voile couvrant le secret fiscal. Il profite de cette interpellation pour annoncer que le total des amendes infligées en 1966 atteint à ce jour 1,5 million de francs.

M. Magnin (pop) a protesté contre la répression policière contre une manifestation des jeunesses de la gauche genevoise lors de la venue d'une musique de l'armée des USA à l'occasion des Fêtes de Genève. Le débat devint houleux. L'on parle du Vietnam à gauche et de Budapest en 1956 à droite. M. Schmitt, conseiller d'Etat (rad.) ne veut pas faire de différence entre les chœurs de l'armée rouge et une musique militaire des USA, et puis la distribution de tracts sur la voie publique est interdite. Après que M. Dumartheray (v) soit intervenu sur la circulation au Molard et M^{lle} Aubert (lib.) sur les décisions de grâce, c'est A. Burtin (soc.) qui développe son interpellation sur la nécessité de coordonner les différentes caisses de retraite de l'Etat et de la ville de Genève et la création d'un bureau actuariel. Pour l'interpellateur cette réalisation ne doit pas poser de problèmes majeurs. M. Babel, conseiller d'Etat, accepte la proposition Burtin qui va dans le sens des efforts du Conseil d'Etat.

Suivent les interpellations sur lesquelles nous reviendrons, de P. Wyss-Chodat (soc.) sur l'emploi abusif des conventions de double imposition, de L. Piguët (soc.) sur la politique de vie chère du Conseil fédéral et son incidence sur les prestations de l'aide à la vieillesse, aux veuves et invalides, lesquelles doivent être adaptées, de Emma Kammacher (soc.) sur la participation insuffisante des femmes juristes au sein de la commission extra-parlementaire chargée de l'examen de la révision du Code civil, surtout pour les problèmes touchant au droit de famille et enfin, de R. Gindrat (soc.) qui s'est fait le porte-parole de la population du Petit-Saconnex au sujet du stationnement de véhicules sourds et trains routiers à proximité du parc Trembley et de l'école du même nom. Séance levée à minuit.

— Il y a manière et manière de punir.

A ce propos, on propose toute une gamme de châtiments: La privation d'un plaisir, l'obligation de garder la chambre, le châtimement corporel n'est pas banni, mais deux personnes interrogées y sont résolument opposées et sept à huit autres font des réserves importantes à son sujet, réserves que résume cette réponse:

— Il faut recourir le moins possible à la punition corporelle et ne l'administrer que de sang-froid, jamais dans un état d'irritation ou de colère. Il faut éviter toute punition physique humiliante ou dangereuse.

Dans plusieurs réponses, on souligne aussi le fait que la punition doit être adaptée à l'âge et au caractère de l'enfant, qu'il doit éprouver comme « légitime », car l'enfant ressent très profondément l'injustice. Si l'on ne connaît pas avec certitude le coupable, il faut s'abstenir de sévir.

Enfin, une mère de famille remarque:

— Les enfants recherchent une certaine résistance de la part de leurs parents, ce qui crée chez eux un sentiment de sécurité. Il faut donc les punir quelquefois.

B.